

Mention « Gestion des territoires et développement local », parcours Master 2

GESTION AGRICOLE ET TERRITOIRES

co-accrédité avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM3).

Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

GESTION AGRICOLE ET TERRITOIRES

2019/2020

OBJECTIF

L'objectif est de former les étudiants aux métiers de la gestion des systèmes de production agricole en prenant en compte les spécificités des territoires, aussi bien dans une approche technique qu'économique. Dans cette optique, la formation apporte à la fois un apprentissage des outils théoriques et pratiques et l'acquisition d'une expérience professionnelle (stages individuels et collectifs) permettant aux étudiants d'être en contact avec les acteurs locaux et les réalités du terrain et ainsi d'être opérationnels dès la fin de la formation.

La formation permet d'acquérir :

- des savoirs : analyser le fonctionnement technico-économique de l'exploitation agricole et d'une région agricole,
- des savoir-faire : mise en œuvre de méthodes d'aide à la décision, analyse prévisionnelle et pilotage stratégique dans des démarches de conseil au niveau individuel et collectif. Elaborer des modèles d'optimisation pour les choix techniques et de production au niveau de l'exploitation agricole et au niveau régional. Coupler des modèles bio-physiques et économiques pour l'aide à la décision dans la gestion des ressources naturelles et des pollutions diffuses en agriculture,
- des savoir-être : travailler en équipe pluridisciplinaire, faire l'interface entre les aspects techniques et socio-économiques.

La première partie est consacrée à l'apprentissage théorique et pratique des différentes méthodes et instruments. Elle permet par ailleurs aux étudiants d'être régulièrement mis en situation réelle ou professionnelle : études de cas, stages collectifs sur le terrain, applications.

La seconde partie est consacrée à un travail individuel avec la réalisation d'un stage pratique de 3 mois minimum puis la rédaction d'un mémoire ou la rédaction d'un mémoire de recherche. Cette année est sanctionnée par la soutenance du mémoire devant un jury.

La formation vise à donner les compétences pour des postes de chargés d'étude auprès des organisations de développement agricole et des acteurs de la production agricole dans les territoires. Elle a également l'ambition d'apprendre à des économistes, des géographes et des ingénieurs à travailler ensemble en leur donnant le langage commun indispensable à un travail d'équipe.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

Prérequis (septembre)

- Mise à niveau en économie : rappel des notions fondamentales en micro-économie et gestion, macro-économie et statistique.
- Mise à niveau en agronomie.

Module 1 : Développement intégré et durable des territoires (septembre-février)

- Présentation de l'articulation entre acteurs de l'aménagement et mise en œuvre des dispositifs de l'action publique par les outils de la gestion territoriale.

Module 2 : Economie du développement rural (septembre)

Concepts et méthodes utilisés pour l'analyse du développement en général et du développement des territoires ruraux.

Module 3 : Méthodes et outils de diagnostic (octobre)

- Apprentissage des méthodes de diagnostic rapide appliqué sur une zone rurale.
- Lecture d'un territoire rural à partir de la notion et des approches de vulnérabilité.
- Initiation à l'analyse des données et au système d'information géographique

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Treize modules 34 ECTS

Stage et mémoire 26 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, en partenariat avec l'UPVM3.

Un stage en milieu professionnel est obligatoire à partir de mi-mars.

En fonction des places disponibles, les modules peuvent être suivis en tant que formation courte.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science 60 ECTS

ADMISSION

L'admission sur dossier est décidée par une commission composée des représentants des institutions co-accréditées. La formation est ouverte aux économistes, agronomes ou géographes voulant se spécialiser en économie des projets de développement ou en développement rural.

Le niveau d'admission est Bac+4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate. Des prérequis en économie sont exigés.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr/>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 19 avril 2019.

DIPLOMES

Master 2

délivré par le CIHEAM-IAMM et l'UPVM3

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats de pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidatures.



Module 4 : Diagnostic territorial (octobre-novembre)

Diagnostic socio-économique appliqué sur un territoire rural à partir des entretiens avec les acteurs locaux et d'enquêtes statistiques auprès des producteurs.

Module 5 : Acteurs et gestion des ressources naturelles (1^{ère} partie : novembre)

- Utilisation de modèles de simulation spatialisés pour l'aide à la décision.
- La GIRE (Gestion Intégrée de la Ressource en Eau) : techniques d'irrigation et maîtrise des apports, gestion de l'offre et de la demande en eau.
- Analyse de l'interaction entre les choix individuels et les choix collectifs au niveau régional.

Module 6 : Politiques agricoles internationales et nationales (décembre)

- Politiques agricoles : histoire des trajectoires nationales et des modes de coordination internationale.
- Analyse de deux politiques : celle de l'Union Européenne et celle du Plan Maroc Vert.

Module 7 : Atelier de recherche : problématique et méthodes (janvier-février)

- Construction scientifique d'un projet de recherche.
- Analyse d'un article scientifique.
- Analyse de mémoires de Master.

Module 8 : Gestion des entreprises agricoles (janvier)

- Maîtriser les techniques de gestion de l'entreprise agricole en s'appuyant sur les techniques informatiques (suivi technico-économique des productions, organisation du travail, gestion de trésorerie, budgets, comptabilité agricole, indicateurs de performance agro-environnementale).
- Mesures agro-environnementales et gestion des externalités.
- Elaborer un plan stratégique de développement d'une entreprise agricole en utilisant un simulateur multi périodique (Olympe) et élaboration d'un rendu de conseil de gestion.
- Mise en situation opérationnelle sur un terrain d'étude avec des exploitants agricoles et des responsables professionnels.

Module 9 : Modélisation et aide à la décision (février)

- Modélisation de l'exploitation agricole pour l'aide à la décision.
- Modèles de simulation et modèles d'optimisation.
- Exemples de modélisation : formulation et résolution d'un modèle d'optimisation au niveau d'une entreprise agricole analyse des résultats, interprétation et limites.
- Différentes méthodes de modélisation du risque.

- Comparaison des principaux modèles de simulation bio-physique.
- Le modèle CROPSYST : les modules de croissance végétative, eau, nitrates, sel, érosion.
- Construction de fonctions de production, détermination des besoins en eau des plantes, élaboration des calendriers en fonction des besoins et des techniques d'irrigation.

Module 10 : Acteurs et gestion des ressources naturelles (2^{ème} partie : mars)

- L'économie de l'environnement et des ressources naturelles.
- Les instruments de politique de l'environnement : définition et mise en œuvre, taxes, quotas.
- Le passage de modèles d'exploitations aux modèles agrégés régionaux. Etudes de cas; structure de base d'un modèle régional, formulation, fonctionnement, cohérence des données, validation des modèles.
- Jeu de simulation pour la négociation et l'évaluation des choix collectifs dans une petite région agricole.

Module 11 : Langue vivante Anglais (octobre-mars)

- Expression orale et écrite adaptée à un contexte académique et/ou professionnel.

Module 12 : Méthodes de recherche documentaire et bibliographique (octobre-mars)

- Maîtriser la méthodologie de recherche d'information et les fonctionnalités des outils de recherche d'information.
- Identifier et évaluer la pertinence, la qualité et la validité des informations recueillies.

Module 13 : Atelier de recherche thématique et élaboration de projet (janvier-mars)

- Formaliser son projet de mémoire ou de recherche.
- Construire la problématique, les hypothèses de travail et définir la démarche méthodologique.

Projet de stage (mars)

Préparation d'un projet présentant les différents aspects du stage individuel.

Stage individuel en situation professionnelle, rédaction et soutenance du mémoire de M2 (avril-septembre)

Ce stage se réalise dans le cadre de structures de développement, bureaux d'études, ONG, etc. Deux étudiants pourront être associés, avec des compétences complémentaires, à la réalisation de l'étude d'un même projet. Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Coordinateurs :

Philippe LE GRUSSE
Tél. : (33) (0)4 67.04.60.23
E-mail : legrusse@iamm.fr

Hatem BELHOUCLETTE
Tél. : (33) (0)4 67.04.39.96
E-mail : belhouchette@iamm.fr

